

# PANTAIS CLUS - REVE CLOS

Le parcours est axé sur la pratique du chant slamé en occitan sur fond de poésie. L'objectif du parcours sera, à partir de l'univers de Rodin et de son projet "Pantais Clus", de confronter les enseignants et les élèves au processus de création artistique par l'écriture et l'interprétation.

À DESTINATION DES COLLÈGES ET LYCÉES  
PROPOSANT L'OPTION OCCITAN



## ARTISTE COMPLICE : RODIN KAUFMANN

Passionné de musique, de poésie et de dessin, Rodin Kaufmann est rappeur, producteur, chanteur et poète d'expression occitane. Il est l'auteur compositeur des poèmes et de la musique de la plupart des titres de "Pantais clus".

Dans cet album se marient avec harmonie l'univers trap-musiques alternatives avec celui des instruments et thèmes musicaux traditionnels et celui de la déclamation cadencée d'une poésie occitane moderne.

Le répertoire "Pantais Clus" de Rodin imbrique deux univers, celui des chansons poétiquement urbaines de l'album portant le même nom, encadrées par les constructions instrumentales étonnantes que Valentin Laborde fait jaillir de sa vielle électrique et ses pédales d'effets.

## Le programme.....

### 1. Formation

Cette formation permettra aux enseignants de découvrir les intentions et les univers des artistes invités, ainsi que l'espace ressource.

### 2. Ateliers de pratiques avec les artistes

6 heures sous réserve des arbitrages DRAC.

Les artistes feront expérimenter et pratiquer les élèves afin de mobiliser de nouvelles compétences sensibles, individuelles et collectives, au service de la création artistique.

### 3. Découverte par les élèves du spectacle "Pantais Clus" (Rêve clos) et restitution lors des journées Génération Paratge.

Une création longuement murie par le poète-musicien Rodin, où le slam se marie au chant polyphonique en passant par la trap ou la pop-folk alternative, dans la recherche d'un équilibre idéal.

## Espace ressource.....

Les outils de médiation donnés visent à faciliter la plongée dans un univers artistique par la transmission d'appuis et de repères.

Ils sont à disposition tout au long de l'année scolaire sur le site Internet de l'Agence culturelle. L'espace ressource (accessible sur [www.culturedordogne.fr](http://www.culturedordogne.fr)) se compose de 3 parties :

1. Le spectacle vivant et ressources généralistes
2. Des thématiques extraites de l'œuvre
3. La découverte de l'œuvre

## Le calendrier.....

### Mai 2022

Inscription des établissements via ADAGE

### Juillet 2022

Demande de partenariat financier auprès de la DRAC effectuée par l'Agence culturelle

### Octobre - Décembre 2022

Formation à destination des enseignants (préparation de l'accueil du parcours dans les établissements retenus et temps d'information en présence des artistes).

Entre décembre 2022 et mai 2023

Réalisation du parcours.

## Participation financière.....

Sont à la charge des établissements :

- les repas des intervenants lors des ateliers,
- les frais de transport et de restauration des journées Génération Paratge.

## Contacts .....

### Laurence Salles

[l.salles@culturedordogne.fr](mailto:l.salles@culturedordogne.fr)  
05.53.06.40.36 / 06.75.64.95.38  
(EAC en temps scolaire)

### Andréa Négri-Martin

[a.negri-martin@culturedordogne.fr](mailto:a.negri-martin@culturedordogne.fr)  
05.53.06.60.58 / 06.73.87.78.44  
(EAC hors temps scolaire)

### Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Espace culturel François Mitterrand  
2, place Hoche 24000 Périgueux

## Le programme Paratge .....



Il s'inscrit dans une démarche de valorisation de la culture occitane mise en regard avec les cultures du monde, il s'appuie sur :

- La découverte d'une œuvre contemporaine inspirée par un répertoire traditionnel ayant pour principe l'exigence artistique, la diversité des formes,
- Des actions de sensibilisation et de médiation pour les jeunes spectateurs pendant le temps scolaire, facilitant la rencontre avec l'œuvre et les artistes.



Un partenariat Conseil départemental Dordogne-Périgord, Education Nationale (DSDEN 24 et DAAC du Rectorat de Bordeaux), DRAC Nouvelle-Aquitaine.



## Les acteurs .....

### Rôle de l'Agence culturelle

- Pilotage du dispositif
- Elaboration et mise en œuvre des parcours en concertation avec l'Education Nationale
- Portage administratif et financier : contractualisation avec les artistes, les écoles et les établissements scolaires, demande de financement auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine
- Evaluation du dispositif avec les partenaires institutionnels (Conseil Départemental – Direction de l'Education, DRAC Nouvelle-Aquitaine, Education Nationale)

### Rôle des établissements scolaires

- Inscription dans les délais et participation impérative à l'ensemble du parcours
- Création de conditions optimales d'accueil au sein de l'établissement (organisationnelles, matérielles et techniques)
- Financement du déplacement des élèves
- Evaluation du parcours

Outil essentiel de démocratisation culturelle, **l'éducation artistique et culturelle** s'adresse aux jeunes dans le cadre scolaire ou sur le temps de loisir.

Fondée sur trois axes principaux que sont la connaissance des œuvres, la pratique artistique et la mobilisation des savoirs, elle contribue à l'ouverture, à l'épanouissement de l'enfant ou de l'adolescent, tout en aiguisant sa sensibilité et son sens critique.

L'éducation artistique et culturelle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. Elle joue un rôle décisif dans la lutte des inégalités en favorisant un égal accès à tous les jeunes à l'art et à la culture dans le respect de la liberté et des initiatives des acteurs concernés. Elle contribue à la réussite et à l'épanouissement des jeunes.

Depuis sa création, l'Agence culturelle départementale s'est engagée avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine et l'Education Nationale dans le développement de parcours d'éducation artistique et culturelle construits dans les disciplines de la danse, du théâtre, des arts visuels, de la musique et de la culture occitane.

## CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant l'environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

